



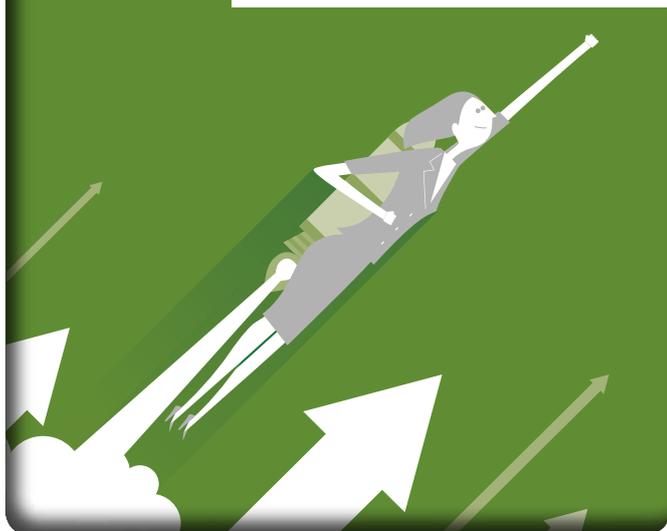
CHAMPAGNE-ARDENNE

# DÉLÉGATION RÉGIONALE

## CONSTRUIRE SES PARCOURS PROFESSIONNELS



## AXE 01 SE FORMER SE RÉALISER



**Soutien à l'évolution des compétences pour tous les agents, développement de la certification, des parcours qualifiants et de la promotion professionnelle**

### PRIORITÉ 1

- Encourager et favoriser l'accès à la formation pour tous
- Sécurisation des parcours professionnels

### PRIORITÉ 2

- Soutenir les nouvelles compétences des agents en position de coordination/ management/ démarche projet dans les établissements
- Promouvoir la formation des filières techniques, administratives et logistiques

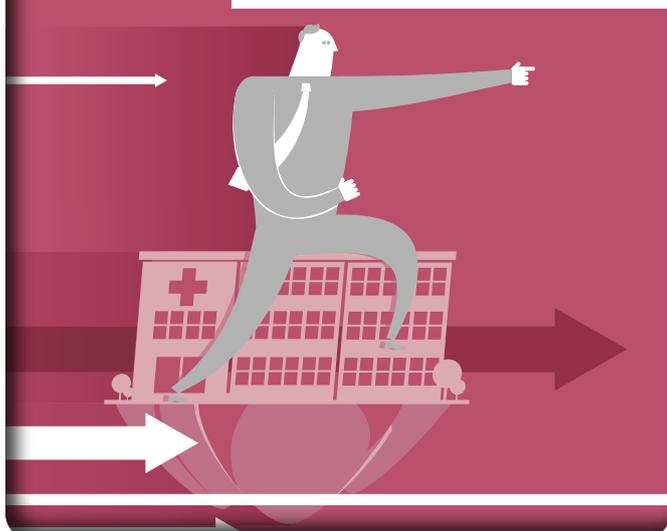
### PRIORITÉ 3

- Poursuivre l'accompagnement du déploiement du DPC

2



## AXE 02 ANTICIPER SOUTENIR



**Renforcement de l'articulation de la formation avec les stratégies des établissements de la Fonction Publique Hospitalière**

### PRIORITÉ 1

- Mettre en place une cartographie régionale des métiers, en appui aux démarches de GPMC (à partir des établissements et vers le niveau régional)
- Accompagner les nouvelles compétences dans le cadre de nouvelles configurations de GHT

### PRIORITÉ 2

- Poursuivre la mise en place de projets régionaux intégrés

# LE PROJET STRATÉGIQUE RÉGIONAL

## 2016 - 2019

### NOS PRINCIPAUX AXES DE TRAVAIL



**Multiplication des points d'accès à la formation et aux services pour les agents et les établissements de la fonction publique hospitalière**

#### PRIORITÉ 1

- Favoriser les nouveaux modes d'apprentissage pour développer, enrichir et compléter l'offre de formation en région
- Faciliter le développement d'actions de "compétences clés" sur les nouveaux outils informatiques et la bureautique

#### PRIORITÉ 2

- Accompagner le déploiement du logiciel Gesform Evolution au sein des établissements
- Favoriser la dématérialisation des informations sur les parcours des agents et leurs formations



## LA COLLECTE ET LA MUTUALISATION

### UTILISATION DES FONDS

#### 2,1% PLAN

5,9%  
frais de gestion, AFN, communication nationale...

4%  
enveloppe régionale

85%  
enveloppes établissements destinées au Plan de formation

5,1%  
FORMEP (Fonds Régional Mutualisé des Études Promotionnelles)

#### 0,2% CFP/VAE/BC

5,9%  
frais de gestion

94,1%  
mutualisés pour financer les CFP, BC et VAE de la région

#### 0,6% Études promotionnelles

5,9%  
frais de gestion

94,1%  
mutualisés pour financer les études promotionnelles de la région

#### 0,50 % / 0,75 % DPC médical

3%  
de frais de gestion et  
2%  
de mutualisation

95%  
financement du DPC médical

#### SUBVENTIONS

nationales

régionales



## JEAN GOURNAY

Délégué régional

03 26 87 78 21  
j.gournay@anfh.fr

### CONSEILLER EN MATIÈRE DE FORMATION ET DÉPLOYER UNE OFFRE REGIONALE EN RÉPONSE À VOS BESOINS



## SYLVIE HACHON

Conseillère en formation

03 26 87 78 22  
s.hachon@anfh.fr

- > Information et conseils en formation
- > Actions de Formation Régionales
- > Conférence et journées régionales
- > Séminaires de territoires des établissements adhérents
- > Communication / Site Internet ANFH.fr
- > Conseil Pédagogique Régional (CPR), instance ANFH



## BRIGITTE CHEVALIER

Conseillère gestion de fonds

03 26 87 78 20  
b.chevalier@anfh.fr

- > Actions de Formation Coordonnées
- > Actions de Formation Nationales
- > Réseau et regroupement des responsables et chargés de formation



## AUBE GROSSET

Chargée de mission

03 26 87 78 28  
a.grosset@anfh.fr

- > Gestion et suivi de projets régionaux
  - De la prévention des risques professionnels à la qualité de vie au travail
  - Cartographie des métiers
- > Actions de Formation liées aux projets
- > Réseaux de professionnels

### ACCOMPAGNER LES PARCOURS SUR LES DISPOSITIFS INDIVIDUELS



## MURIELLE DUMARGNE

Conseillère en dispositifs individuels

03 26 87 78 23  
m.dumargne@anfh.fr

- > Conseils aux établissements et aux agents
  - Dossiers Congé de Formation Professionnelle, Bilan de Compétences et Validation des Acquis de l'Expérience
  - Animation de réunions d'information
- > Comité de Gestion Régional (C.G.R), instance ANFH
- > Orientation relative au financement FIPH-FP (handicap) pour reclassement et reconversion



# L'ÉQUIPE DE LA DÉLÉGATION

## VOS INTERLOCUTEURS PRIVILÉGIÉS

### OPTIMISER LA **GESTION** **DES FONDS** DE FORMATION DES ÉTABLISSEMENTS ADHÉRENTS



#### **JESSICA CARVALHO**

Conseillère en gestion de fonds

03 26 87 78 24  
j.carvalho@anfh.fr

- > **Etablissements du territoire de Champagne**
  - Plan de Formation
  - Gestion des fonds Mutualisés dédiés aux études promotionnelles (FMEP / FORMEP)
  - DPC médical
  - Emplois d'Avenir

- > **Logiciel GESFORM**



#### **JESSICA FRERE**

Conseillère en gestion de fonds

03 26 87 78 27  
j.frere@anfh.fr

- > **Etablissements du territoire Nord-Ardenne**
  - Plan de Formation
  - Suivi des dossiers de financement des études promotionnelles (FMEP/ FORMEP)
  - DPC médical
  - Emplois d'Avenir
- > Gestion paiements relatifs aux dossiers de **CFP, BC** et **VAE**.
- > **CNSA** Actions de professionnalisation.



#### **CÉLINE MARX**

Conseillère en gestion de fonds

03 26 87 78 25  
c.marx@anfh.fr

- > **Etablissements du territoire de l'Aube et du Sézannais**
  - Plan de Formation
  - Suivi des dossiers de financement des études promotionnelles (FMEP/ FORMEP)
  - DPC médical
  - Emplois d'Avenir

- > Gestion des **cotisations** et des **effectifs**

- > **Conseil Régional de Gestion** (CRG), instance ANFH

- > **Séminaire des instances régionales**



#### **SABRINA MOUCHEL**

Conseillère en gestion de fonds

03 26 87 78 26  
s.mouchel@anfh.fr

- > **Etablissements du territoire de la Marne, Haute-Marne et Meuse**
  - Plan de Formation
  - Gestion des fonds Mutualisés dédiés aux études promotionnelles (FMEP/FORMEP)
  - DPC médical
  - Emplois d'Avenir
- > **Appel à projet : Fonds d'Action Conjoncturel**
- > Paiement **des frais de déplacement** des **membres d'instances**.

# CARTE RÉGIONALE

## LES ÉTABLISSEMENTS ADHÉRENTS



# LES PRINCIPAUX DISPOSITIFS ET FINANCEMENTS

PROPOSÉS PAR L'ANFH

## OFFRE DE FORMATION PRÊTE À L'EMPLOI

L'ANFH Champagne-Ardenne vous propose dans son Plan d'Action Régional :

- **Les Actions de formation nationales**, fruit d'un partenariat entre l'ANFH et la Direction générale de l'offre de soins (DGOS) et dont l'enseignement est financé par le siège national.
- **Les Actions de formation régionales** mise en œuvre par l'ANFH Champagne-Ardenne et dont l'enseignement est financé par les fonds mutualisés régionaux.
- **Les Actions de formation coordonnées** mise en œuvre par l'ANFH Champagne-Ardenne et prise en charge sur les plans de formation des établissements.

## FOCUS SUR LES PROJETS RÉGIONAUX DE LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS À LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (QVT)

### AXE 1 DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF

Dans le cadre du partenariat établi avec l'ARACT et l'ARS Grand Est, nous proposons la mise en place de **Clusters QVT** : Démarche permettant d'engager un **travail inter-établissements** afin de **partager les bonnes pratiques** et de **résoudre des problématiques communes**.

### AXE 5 MUTUALISATION - CAPITALISATION - COMMUNICATION

Afin de **promouvoir** et de **renforcer** le développement d'une culture de prévention des risques professionnels, mises en place de :

- **Journées thématiques** ;
- **Outils de communication** ;
- **Réseau régional des référents prévention**.

### AXE 4 FORMATION DE FORMATEUR INTERNE À LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Former des formateurs qui formeront, à leur tour, des professionnels à la prévention des risques.

Ainsi, les formateurs pourront **observer** et **analyser** les **situations de travail** afin de **participer à la maîtrise du risque**.

L'objectif étant de **démultiplier les connaissances et les bonnes pratiques au niveau régional**.

### AXE 2 DISPOSITIF D'APPUI INDIVIDUEL

Accompagnement qui repose sur une **analyse**, au sein des établissements, de l'état d'avancement **de la politique de prévention** des risques professionnels et de la promotion de la Qualité de Vie au Travail afin de réaliser un positionnement et d'évaluer les besoins en accompagnement et formation.

### AXE 3 SENSIBILISER LES ACTEURS À LA PRÉVENTION CONFORTER LE RÔLE ET LA PLACE DE L'ENCADREMENT EN MATIÈRE DE PRÉVENTION

Par la mise en place un plan d'actions de formations collectives.

## DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES CLÉS

Soutenir l'évolution des compétences de tous les agents est une ambition qui se situe au coeur du projet stratégique de l'ANFH pour la période 2016-2019. Cette volonté se traduit notamment par un dispositif innovant destiné à accompagner le développement des compétences clés et des savoirs de base dans de nombreux métiers de la fonction publique hospitalière.

L'ANFH Champagne-Ardenne prend part à la démarche engagée sur cette thématique. Ses objectifs majeurs sont de favoriser la sécurisation professionnelle et la qualification des personnels : enjeu de performance collective, enjeu d'épanouissement personnel au travail et en-dehors. Il en va également de l'amélioration de la qualité des prestations dispensées aux personnes prises en charge.

La délégation régionale a organisé une journée de sensibilisation le 26 Mai 2016 qui a réunie 89 professionnels. Cette journée très riche a permis de donner la définition et la place des compétences clés dans la branche sanitaire, sociale et médico-sociale de la FPH mais également de mieux comprendre les enjeux et répercussions pour les établissements et les agents.

Dans le cadre du dispositif d'accompagnement régional, il est proposé trois formations. La première, à destination des encadrants, permettant de repérer les agents nécessitant un accompagnement.

Les suivantes composées d'un bilan de positionnement suivi d'un parcours de formation modulaires pour les agents ayant besoin d'acquérir des compétences clés en situation professionnelle.



### LE DISPOSITIF "COMPÉTENCES CLÉS" DÉPLOYÉ EN RÉGION

#### SENSIBILISATION

Journée de  
sensibilisation

Communication  
aux  
établissements

Monographie  
compétences  
clés

#### PROFESSIONNALISATION DES ACCOMPAGNANTS

DRH, ENCADREMENT...

Démarche de repérage et  
diagnostic

Formation "Identifier  
et développer les  
Compétences clés"

#### PROFESSIONNALISATION DES AGENTS

- Positionnement

- Parcours agent (formation "compétences clés")



## CARTOGRAPHIE MÉTIER

Depuis plusieurs années, l'ANFH Champagne-Ardenne accompagne les établissements dans la mise en œuvre de leur politique de Gestion Prévisionnelle des Métiers et Compétences (GPMC).

C'est pourquoi, son projet stratégique 2016-2019 poursuit cette dynamique et prévoit de mettre en place une cartographie des métiers de la région Grand Est, ayant un triple objectif :

- Avoir une connaissance plus fine des métiers et agents présents dans les établissements ;

- Mieux identifier les métiers, secteurs et territoires sensibles ;
- Disposer d'analyses sur les besoins de qualification et d'évolution des compétences des professionnels.

Les données recueillies, via une plateforme et l'appui d'un prestataire, permettront aux établissements mais aussi à la délégation ANFH d'effectuer un état des lieux, d'identifier les besoins et afin de construire des plans d'action adaptés.

# LES PRINCIPAUX DISPOSITIFS ET FINANCEMENTS

PROPOSÉS PAR L'ANFH

## FMEP / FORMEP : FINANCEMENT DES ÉTUDES PROMOTIONNELLES SUR LES FONDS MUTUALISÉS

Il est possible de recourir aux études promotionnelles dans le cadre d'un projet d'évolution professionnelle. Par exemple, un agent de service hospitalier qualifié (ASHQ) qui veut devenir aide-soignant (AS) ou un aide-soignant qui veut devenir infirmier (IDE). Les études promotionnelles visent les diplômes paramédicaux, socio-éducatifs et médico-techniques figurant sur une liste établie par arrêté du ministère de la santé. (Liste disponible sur le site [www.anfh.fr](http://www.anfh.fr))

Ces études promotionnelles peuvent être financées sur le plan de formation des établissements ou par le biais de l'ANFH. Chaque établissement peut déposer un dossier de demande de prise en charge au titre des fonds mutualisés (FMEP/FORMEP).

## FAC : FINANCEMENT DES PROJETS DES PETITES STRUCTURES

Les établissements adhérents dont la cotisation annuelle 2,1% est inférieure à 100 000 Euros peuvent déposer un dossier au titre du Fonds d'Action Conjoncturel (FAC).

Ce dispositif a pour objectif de financer annuellement les frais pédagogiques et méthodologiques pour :

- Un projet portant sur des modifications structurelles ou organisationnelles avec une mobilisation importante de personnel sur le temps formation.
- Une action de formation classée prioritaire dans le plan d'établissement dont le financement autonome est difficilement compatible avec les moyens disponibles.

## SAFITECH

Promouvoir la formation des filières techniques et logistiques est un objectif de l'ANFH Champagne-Ardenne. Par conséquent, elle déploie, dès 2017, le dispositif SAFITECH comprenant :

- Des parcours de formation, adaptés et modulables dans le respect des processus métier.  
Certifiant ou diplômant, chaque parcours s'effectue en miroir opérateur/manager.

Il existe trois types de parcours : les parcours "tronc commun" pour acquérir les fondamentaux, les parcours métiers et les parcours liés à la démarche d'amélioration continue.

- Des clubs métiers permettant la mise en place de réseaux de professionnels pluridisciplinaires, des visites en établissements, des échanges de bonnes pratiques, des réalisations de benchmark et la création d'outils.



Ces dossiers nominatifs doivent être envoyés à la délégation régionale ANFH, exclusivement :

- > **avant le 31 mai** (rentrées de septembre) pour examen aux instances début juillet
- > **avant le 31 octobre** (rentrées de janvier) pour examen aux instances début décembre

### CONTACTS :

- Jessica CARVALHO  
[j.carvalho@anfh.fr](mailto:j.carvalho@anfh.fr)
- Sabrina MOUCHEL  
[s.mouchel@anfh.fr](mailto:s.mouchel@anfh.fr)



Ces dossiers nominatifs doivent être envoyés à la délégation régionale ANFH, exclusivement :

- > **avant le 28 avril de l'année N** pour un financement sur le deuxième semestre de l'année N
- > **avant le 27 octobre de l'année N** pour un financement sur N+1

### CONTACT :

- Sabrina MOUCHEL  
[s.mouchel@anfh.fr](mailto:s.mouchel@anfh.fr)

## INFORMATIONS SPÉCIFIQUES SUR LES DISPOSITIFS INDIVIDUELS

- **Les rencontres du CFP** à destination des responsables et chargés de formation, pour leur permettre de mieux appréhender toutes les phases concernant les dispositifs individuels de formation :

- > la demande de l'agent,
- > l'autorisation d'absence,
- > le suivi du dossier durant la formation,
- > les demandes de remboursement des indemnités de traitement.

- **Les réunions d'information à destination des agents** visent à mieux connaître les dispositifs de la formation professionnelle continue, de définir le dispositif à mettre en place et d'entreprendre les bonnes démarches pour solliciter un CFP, Bilan de Compétences ou VAE.

Une réunion trimestrielle est proposée au sein de la délégation régionale ANFH et peut être réalisée au sein des établissements à leur demande.

- **Les réunions post accord CFP**, organisées pour les agents bénéficiaires d'un financement CFP afin de les aider dans le suivi de leur dossier.

Elles sont proposées dans les locaux de la délégation régionale 3 à 4 semaines après l'envoi de la décision de prise en charge.



### CONTACT :

- Murielle DUMARGNE  
m.dumargne@anhf.fr



## ANIMATION RÉGIONALE & RÉSEAU

L'ANFH Champagne-Ardenne propose chaque année des journées d'information thématiques et une conférence régionale destinées aux professionnels des établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux publics.

Diverses réunions permettent aux professionnels de se rencontrer, d'échanger autour de problématiques et perspectives communes notamment le réseau des responsables et chargés de formation ainsi que le réseau des gestionnaires du DPC médical.

# LES PRINCIPAUX DISPOSITIFS ET FINANCEMENTS

PROPOSÉS PAR L'ANFH

## OUTILS ET SUPPORTS D'INFORMATION

Dépliants, guides, affiches... l'ANFH édite de nombreux documents d'information qui permettent de mieux comprendre les opportunités de la formation professionnelle tout au long de la vie.

**Ils sont disponibles pour les établissements adhérents :**

- > sur simple demande auprès de votre délégation régionale
- > en téléchargement ou commande via la rubrique "Publications" en bas de page du site [www.anfh.fr](http://www.anfh.fr)



## GESFORM : LOGICIEL DE GESTION DE LA FORMATION

L'ANFH propose gratuitement à ses adhérents un logiciel permettant de gérer l'ensemble du processus de formation professionnelle : plans de formation, gestion financière, tableaux de bords, statistiques...

L'ANFH assure et prend en charge la formation des utilisateurs, l'assistance téléphonique, la maintenance corrective et évolutive du produit.

**Le module GESFORM GPMC facilite :**

- > l'identification des effectifs par métier,
- > la gestion actuelle des métiers et des compétences : planification et saisie des entretiens,
- > la gestion prévisionnelle des métiers et des compétences...

**GESFORM Evolution :**

Cette nouvelle version permettra de gérer le plan de formation avec des interfaces dont l'ergonomie est retravaillée, produira de nouveaux tableaux de bords et facilitera les échanges de données avec la délégation régionale ANFH.

## PLATEFORME DÉDIÉE AUX ACHATS DE FORMATION

Pour accompagner ses établissements adhérents dans la dématérialisation et la sécurisation des achats de prestation de formation, l'ANFH met à leur disposition une plateforme d'achat en ligne.

Ainsi, elle permet la mise en ligne des consultations, des cahiers des charges et le suivi de l'activité des organismes de formation candidats. L'ANFH accompagne les utilisateurs de la plateforme (formation et assistance téléphonique).

## ALFRESCO

ALFRESCO est un outil d'aide à la conduite des achats de prestations de formation mis à disposition par l'ANFH.

Cet outil réservé aux établissements adhérents mutualise des documents utilisés par les acheteurs de formation, propose des documents types, des fiches pratiques, un accompagnement pour l'application des procédures d'achat du code des marchés publics.

